

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	38 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : **06 septembre 2017**Date d'affichage : **06 septembre 2017**

### SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le douze du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Artonne.

**Étaient présents** : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Éric GOLD, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Catherine IRLS (suppléante de Christian DESSAPTLAROSE), Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

**Absent ayant donné un pouvoir** :

Yolande BURETTE a donné pouvoir à David MOURNET  
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER  
André DEMAY a donné pouvoir à Luc CHAPUT  
Roland GENESTIER a donné pouvoir à Éric GOLD

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Claude MOLINIER

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2017- 135 : CONTRAT TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2014-2017 :  
PRESENTATION DU PROJET DE FAB LAB**

**Rapporteur** : Éric GOLD

**Projet de fab lab Plaine Limagne** :

Le monde change et notre territoire, au cœur du pôle métropolitain, se doit d'anticiper ces mutations et non les subir: nouvelles technologies, économie collaborative, partage de connaissances, apprentissage par la pratique...

L'exécutif, lors de sa dernière réunion a étudié le projet de création d'un fab lab et d'un espace co-working (espace de travail partagé) au sein du siège de l'ex Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier à Maringues. Des visites de lieux ont été programmées afin de monter le projet. Un dossier est présenté aux conseillers communautaires pour expliquer le concept de fab lab. les cibles, le contenu et le fonctionnement.

Ce lieu deviendrait la vitrine de notre communauté de communes. Les locaux ont une configuration idéale pour l'hybridation de ces 2 espaces : des bureaux avec une connexion Très Haut Débit, une salle de réunion, une accessibilité aux personnes à mobilité réduite, des parkings à proximité, un espace détente...).

Il s'agit d'offrir aux artisans, aux entreprises locales, aux groupes scolaires (3 500 élèves du territoire), aux enfants des ALSH, aux associations, aux particuliers des machines-outils pilotées par ordinateurs pour concevoir leurs projets. Cela peut aller de la poignée de fenêtre au prototypage d'objets.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Machines à commande numérique	183 895 €	Département 63 - CTDD (80%)	201 600 €
Informatique et multimédia	36 388 €	Autofinancement	50 400 €
Outillage et divers	7 209 €		
Electronique et électricité	1 625 €		
Robotique et modélisme	2 167 €		
Transformation des locaux	20 716 €		
<b>TOTAL</b>	<b>252 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>252 000 €</b>

→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- de procéder à la création d'un fab lab,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel,
- de déposer une demande de financement au Conseil Départemental, dans le cadre du CTDD 2014-2017,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre la présente décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire  
A Aigueperse, le 19/09/2017  
Le Président,

Le Président,

  
ERIC GOLLE  


  
